TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES, OFFREZ LEUR UNE 2DE VIE !

COMMENT BIEN LES TRIER ?

Tous les vêtements et le linge de maison usagés, **même usés ou déchirés**, se déposent **propres et secs**. Les chaussures s'attachent **par paire**. **Tout doit être placé dans un sac bien fermé.**

Ne pas déposer d'articles humides.

OÙ LES DÉPOSER ?

Dans un des Points d'Apport Volontaire portant ce logo.

Comment trouver le plus proche ?
C'est simple ! Il suffit d'aller sur le site *www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Je trie mes déchets*

POURQUOI EST-CE UTILE ?

Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux :

- transformation des TLC usagés en **nouvelles matières** et produits (chiffons, isolants, fils, revêtements de sol…),
- diminution de la consommation de ressources naturelles,
- création de nouvelles activités et **d'emplois locaux** : centre de tri des textiles « Le Relais 42 » basé à **Pélussin**.

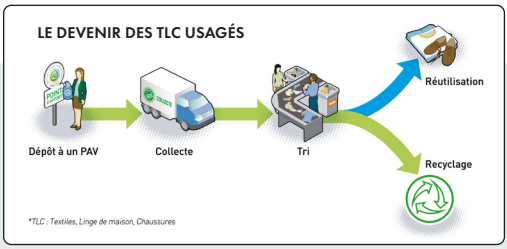

Vienne Condrieu Agglomération

Service communication Vienne Condrieu Agglomération - Avril 2024 - Freepik